

Le Week-end

• Télé-horaire

"Une vie"... l'univers secret des passions humaines

• Les Chroniques

Les animaux: Le cheval sait-il vraiment compter?

D 1

Fiscalité: Vente à perte de placements

C 8

• Reportages

Steve Spielberg, le père de E.T.: un réalisateur fasciné par le merveilleux

B 5



Les pierres du Séminaire: un mystère classé trop rapidement?

A 5



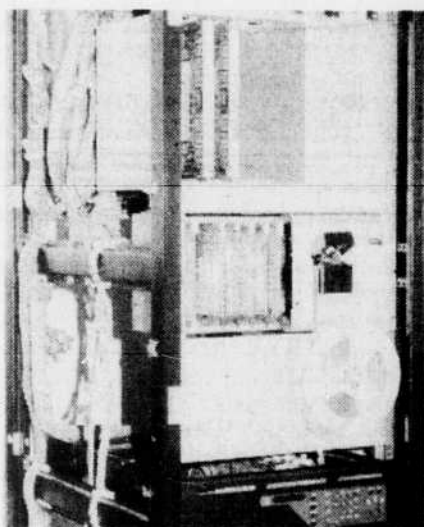
Keith Acton fait oublier Doug Jarvis

F 1

• Les sciences

La "5e génération": des ordinateurs capables de lire et écrire en plusieurs langues

C 5



• Actualité

Le prix des bungalows remonte

A 3

Hydro investit 10 millions \$ à Victo

A 7

Les évêques et le chômage

C 1, C 2, C 4

• Mode

La mode... dans de beaux draps

D 1

• Recette du jour

Bifteck florentin

D 1

TEMPÉRATURE—

VARIABLE: — 3°C. — DEMAIN: BEAU.....E-2

Aujourd'hui

SOMMAIRE ABRÉGÉ

- | | |
|--------------------------|------------------------|
| • ARTS et DIV.....B-1 | • DÉTENTE.....D-2 |
| • CARR. et PROF.....D-3 | • LE QUÉBEC.....A-8 |
| • DÉCÈS.....E-8 | • ROMAN.....E-6 |
| • D'UNE LIGNE.....A-2 | • SPORTS.....F-1 |
| • FINANCES.....C-7 | • VIVRE EN '83.....D-1 |
| • PETITES ANNONCES...E-1 | • VOYAGES.....B-7 |

la tribune

samedi — dimanche

SHERBROOKE, 8 JANVIER 1983

73e ANNEE
No 169

48 PAGES
8 CAHIERS
(SAMEDI 60¢) 40¢
Livraison à domicile: \$2.25 par semaine.

JOHNSON REFUSE TOUT SURSIS

Les enfants au CHUS dès minuit

par Gilles Dallaire

SHERBROOKE — A compter de minuit, tous les enfants âgés de moins de 13 ans qui, à la suite d'un accident ou à cause d'un malaise, doivent être hospitalisés pendant plus de 48 heures devront être acheminés vers le centre hospitalier universitaire de Sherbrooke afin d'y recevoir les soins que nécessite leur état.

Ainsi en a décidé le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson, qui a refusé de passer outre aux recommandations du Conseil régional de la santé et des services sociaux, portant ainsi le coup de grâce aux espoirs que caressaient encore les administrateurs du centre hospitalier Hôtel-Dieu et les médecins attachés à cet établissement.

M. Johnson qui, la veille, avait reçu, à son bureau, des membres du personnel infirmier et médical de l'établissement qui, accompagnés de quelques mères de famille, lui avaient fait part de leurs craintes et de leurs doléances a déclaré, hier, que le regroupement des services de pédiatrie au centre hospitalier universitaire de Sherbrooke s'imposait, car un volume d'activités suffisant pour garantir et la qualité de l'enseignement universitaire de cette discipline et le maintien de soins spécialisés de qualité dans la région doit, selon lui, être assuré à cet établissement.

De plus, en recommandant le regroupement des services de pédiatrie au centre hospitalier universitaire de Sherbrooke, le Conseil régional de la santé et des services sociaux favorise une utilisation plus efficace des ressources humaines, matérielles et financières dont disposent les centres hospitaliers affectés par cette décision, a soutenu le ministre.

En refusant de passer outre à une recommandation qui a reçu l'appui de la majorité des administrateurs du Conseil régional de la santé et des services sociaux et de surseoir, com-

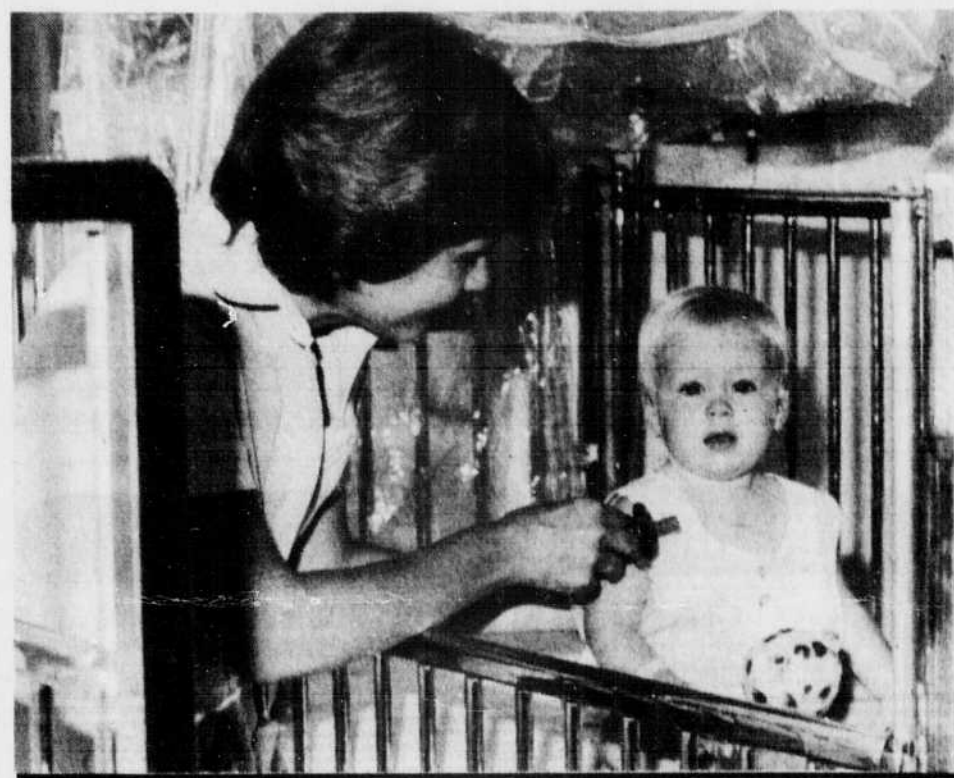
me on l'avait suggéré au centre hospitalier Hôtel-Dieu, au regroupement des services de pédiatrie, le ministre des Affaires sociales a sans doute soulevé un mécontentement assez vif dans cet établissement.

Ce mécontentement ne transparaît pas dans le communiqué émis par M. Clément Tremblay, directeur général de l'établissement, peu après que M. Johnson eut révélé qu'il respectait la décision du Conseil régional de la santé et des services sociaux.

Ce communiqué, seule réaction, jusqu'à tard, hier soir, tout au moins, de l'établissement à la déclaration du ministre, informe la clientèle du centre hospitalier de la nature des soins pédiatriques disponibles à compter de minuit.

Tous les enfants qui se présenteront à l'établissement recevront les soins requis par leur état et ils pourront y être hospitalisés pour une période de 48 heures si la chose s'avère nécessaire. Des interventions chirurgicales bénignes y seront encore pratiquées et seuls les enfants dont l'état nécessite une hospitalisation d'une durée supérieure à 48 heures seront dirigés vers le centre hospitalier universitaire de Sherbrooke. Trois pédiatres et une équipe de chirurgiens resteront attachés à l'établissement dont les administrateurs se plieront, semble-t-il, à toutes les exigences de la décision qui entrera en vigueur ce soir.

Le mutisme des adversaires du regroupement des services pédiatriques cache-t-il une menace? Les parents



- Rancourt déplore le manque d'informations du CRSSS — A 3
- Le regroupement au CHUS: un acte d'espérance — C 3

qui se sont dits prêts à contester la décision devant un tribunal abandonneront-ils la partie? On le saura sans doute dans quelques jours.

Si cette décision a, à coup sûr, mécontenté un grand nombre de personnes elle a, par contre, été saluée comme un progrès par le député mi-

nistériel du comté de Sherbrooke, Me Raynald Fréchette, qui, tout en se disant conscient des problèmes qu'elle fera naître, croit qu'elle se traduira, à très court terme, par une amélioration de la qualité des soins donnés dans les centres hospitaliers de la région.

Explosion dans une raffinerie: 1 mort, 23 blessés

NEWARK, New Jersey (AP) — Des millions de litres d'essence continuaient de brûler vendredi soir dans les trois citernes qui ont explosé la nuit précédente au centre de stockage de Texaco, à Newark, dans le New Jersey, faisant un mort et 23 blessés, dont deux ont été hospitalisés.

Les causes de cette catastrophe n'ont pas encore été déterminées. Selon certaines spéculations, il est possible qu'elle ait été déclenchée par une première explosion de moindre importance sur la zone d'une autre compagnie, la Central Steel, ce qu'a démenti le porte-parole de cette dernière.

Un employé de la Texaco a raconté avoir vu de l'essence s'échapper d'un réservoir juste avant la déflagration. "Ça coulait comme aux chutes du Niagara", a-t-il dit, "alors on a décidé de se sauver".

Un début d'incendie dans un quatrième réservoir a pu être rapidement éteint avec de la mousse, mais 45 wagons-citernes ont été également plus ou moins gravement endommagés par les flammes.

Le porte-parole de la Texaco a déclaré qu'il y avait environ 13 millions de litres de carburant dans les citernes, alors qu'auparavant, le chef des pompiers de Newark avait cité le chiffre de 72 millions de litres.

— D 6



L'offre de Trudeau Lévesque sceptique

LONGUEUIL (PC) — Le premier ministre René Lévesque a donné une réaction préliminaire à la proposition de son homologue fédéral, M. Pierre Trudeau, d'aider le Québec à recouvrer son droit de veto à condition que le gouvernement québécois souscrive à la nouvelle constitution.

M. Lévesque se dit "très sceptique" et préfère attendre avant de se prononcer plus longuement.

Le Conseil des ministres doit faire connaître mercredi la position officielle du gouvernement québécois sur l'offre du premier ministre Trudeau.

Les Loteries

La Quotidienne

8394

541589

Mini

239739

(((6/36)))
10-17-18-20-22-34
(33)

A SURVEILLER

Bingo 75000

DANS

la tribune

DE DEMAIN

la tribune — le métropolitain

Logements pour personnes âgées dans l'ex-école St-Jean Baptiste?

SHERBROOKE (LD) — Une coopérative d'habitation regroupant des personnes âgées demande à la Ville de Sherbrooke d'acheter l'ex-école St-Jean-Baptiste, et de la lui revendre par la suite.

La Coopérative d'habitation des citoyens unis de Sherbrooke (CHACUNS) déploie de grands efforts pour ne pas laisser échapper une occasion unique. Elle voudrait aménager une cinquantaine de logements dans l'ex-école de la rue Biron.

Cette semaine, M. Félix Gauthier,

président de CHACUNS, s'est officiellement présenté devant le conseil pour demander l'intervention de la municipalité.

Le temps presse puisque les appels d'offres publics pour l'ex-école ont été lancés, et que la dernière échéance tombera le 13 janvier prochain.

La coopérative n'a pas sollicité l'aide de la municipalité auparavant parce qu'elle espérait obtenir tout de suite un fonds de démarrage de la Société centrale d'hypothèque et de logements. Malheureusement ces fonds sont épuisés pour le moment; mais la coopérative est plus que confiante d'obtenir les fonds dans un avenir rapproché, tout au moins en '84.

Elle ne dispose pas actuellement des 4.000 \$ qui représenteraient le dépôt de garantie qui doit accompagner toute soumission.

Mais comme corps public, la ville de Sherbrooke aurait droit de se porter acquéreur, en priorité, de l'ex-école pour la somme nominale de 1 \$. Mais la ville pourrait-elle se retourner dans un assez court délai, et vendre l'immeuble à une coopérative d'habitation? Selon un commentaire préliminaire du contentieux, cela serait possible en autant que la commission scolaire ne s'y opposerait pas.

M. Gauthier affirme que le projet de CHACUNS dispose de nombreux appuis dans tous les milieux. Tout le

monde ne demanderait pas mieux que l'ex-école soit convertie en logements coopératifs pour personnes âgées. Le seul problème, c'est que la coopérative ne peut pas jouer le jeu pour le moment de la soumission publique.

M. Gauthier souligne que pour les personnes âgées, les besoins en logements sont "urgents". Il faut d'abord des logements à des prix abordables. Avec l'aide financière dont elle peut disposer grâce à différents programmes, une coopérative peut y parvenir. L'administration des logements se fait bénévolement. Il y a aussi l'aspect "sécuritaire". Regroupées dans un immeuble à eux, les personnes âgées se sentent rassurées grâce

à l'entraide et à propos des prix futurs des logements.

CHACUNS regroupe principalement des personnes retraitées et préretraitées de 55 ans et plus. Elle a entrepris de négocier l'achat de deux maisons, mais tous ses membres ne trouveraient pas à s'y loger. L'ex-école St-Jean-Baptiste offrirait un cadre idéal.

En atelier de travail lundi soir, le conseil municipal est supposé traiter du dossier de l'école St-Jean-Baptiste.

Parmi d'autres hypothèses en lisa-



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

L'ex-école St-Jean-Baptiste: on veut que la Ville intervienne pour que la coopérative y aménage 50 logements pour personnes âgées.

Deux actions d'éclat prévues par les syndicats avant le déclenchement de la riposte ultime

SHERBROOKE (GF) — Question sans doute de fourbir les armes avant le déclenchement de la riposte ultime, les divers syndicats de la région regroupant les employés des secteurs public et parapublic procéderont à deux actions d'éclat au cours des prochains jours.

Ainsi, ils remettront aux députés péquistes de la région, Mme Carmen Juneau et MM. Raynald Fréchette et Réal Rancourt, des copies de la proposition adoptée à l'unanimité des exécutifs qui réclament leur démission puisque ces députés ont voté les décrets gouvernementaux "qui se traduiraient par une baisse de service aux usagers, trahissant ainsi le mandat confié par la population."

De plus, les syndicats participeront à une manifestation régionale dans les rues de Sherbrooke. Si aucune date n'a encore été précisée, il ressort néanmoins que les manifestants enverront les rues de Sherbrooke, défileront devant le bureau du député de Sherbrooke et ministre du Travail, M. Raynald Fréchette, avant de se regrouper dans une salle du centre-ville.

Tels sont du moins les points saillants de l'assemblée de jeudi soir qui réunissaient une centaine de personnes représentant les exécutifs des divers syndicats de la région concernés par les décrets gouvernementaux.

Au cours de cette assemblée, les membres ont procédé tout d'abord à

l'évaluation de la portée des décrets pour leurs membres. Ils sont unanimes pour déclarer que les nouvelles conditions de travail se traduiraient par une baisse de la qualité des services pour les usagers. Et ce, à cause de l'augmentation du rapport élèves-professeur dans le milieu de l'éducation et à cause de la possibilité d'affectation des employés à des tâches qu'ils maîtrisent mal dans le milieu de la santé.

Puis, les membres de l'exécutif ont expliqué la nature du mandat que leur ont confié leurs membres. De tous les syndicats présents, seuls les syndicats des infirmières ont indiqué qu'ils retourneront devant leurs membres afin de leur permettre de se prononcer à

nouveau à la lumière des décrets gouvernementaux.

Pour la CSN, ces diverses assemblées se tiendront d'ici le 21 janvier.

Par ailleurs, il semblerait que la manifestation régionale aura lieu le même jour que la venue à Sherbrooke des membres de l'exécutif national. Présentement, la date précise reste à définir mais elle aura lieu avant le début du déclenchement de la grève générale illimitée que l'on anticipe pour la dernière semaine de janvier et, vraisemblablement, pour le lundi 31 janvier. Cette date sera précisée en fin de semaine alors que se tient à Montréal la réunion du comité de coordination du front commun.

Selon le directeur général de la CSRE

S'il y a grève des enseignants, la priorité sera accordée à la sécurité des élèves

SHERBROOKE (MR) — "Les commissions scolaires, dont la priorité a toujours été la sécurité des élèves, ne s'amuseraient pas à balloter les élèves si les enseignants débrayaient."

Interrogé sur l'attitude probable

des commissions scolaires advenant une grève au cours des semaines qui viennent, dans le milieu scolaire, le directeur général de la Commission scolaire régionale de l'Estrie, M. Gérard Tousignant, croit que les com-

missions scolaires de la région se concentreraient afin de décider d'une attitude commune si les enseignants annonçaient un débrayage.

"Évidemment, comme il s'agirait d'une grève considérée comme illégale, dit M. Tousignant, ce serait un peu plus compliqué que dans le cas d'une grève légale. Dans ce dernier cas, nos objectifs comme la sécurité des élèves et la protection des bâtiments sont généralement atteints par la fermeture des écoles. Cependant, dans le cas d'une grève illégale, nous devons habituellement permettre l'accès au personnel qui voudrait travailler. En tout cas, il est certain que la priorité des commissions scolaires demeurerait la sécurité des élèves."

M. Tousignant dit: "La négociation a été centralisée et un débrayage des enseignants en Front commun constituerait un geste politique qui viserait le gouvernement. Quant aux commissions scolaires, leur rôle serait de réduire le plus possible les inconvénients d'une telle grève."

Il est, en tout cas, trop tôt, selon le directeur général de la CSRE, pour savoir quelle sera l'attitude précise des commissions scolaires, d'une part parce que nul n'a la certitude qu'il y aura débrayage et à quelle date il se serait déclenché et, d'autre part, parce que les commissions scolaires de la région ne se sont pas rencontrées, jusqu'ici, pour prendre une décision à ce sujet.

d'une ligne à la page

PUBLICITE PUBLIC-REPORTAGE CONCOURS
PUBLI-PROMOTION ANNONCES RELATIONS PUBLIQUES

MARATHON - CARTE JAUNE

GAGNANTS DU \$500.

Mme Juliette Roy, 1603, rue Dunant, app. 1, Sherbrooke
M. René Lachance, 195 Barolet, C.P. 286 Weedon
Mme Irène Breton, C.P. 64, Cookshire

CES PERSONNES ONT GAGNE AVEC LE NO N-42
PUBLIE MERCREDI LE 5 JANVIER 1983

Ci-contre, une de nos trois gagnantes:
Madame Irène Breton de Cookshire



PREMIER BEBE DE L'ANNEE 1983



Chaque année, des marchands de Sherbrooke, en collaboration avec La Tribune, saluent l'arrivée du premier bébé de l'année. C'est avec joie que Mmes Anne Filion et Francine Baudiffier, conseillères publicitaires aux petites Annonces à La Tribune, ont remis un livre d'heures offert par La Tribune aux heureux parents, M. Yves Martin et Mme Rita Drouin-Martin du 114, rue Railroad à Cookshire.

Les marchands suivants se sont unis pour accueillir à leur façon le 1er bébé: Marché de Chaussures; l'Enfantaisie; l'Atelier du Bijou; Boutique Educative de l'Estrie; Pharmaprix (Carrefour de l'Estrie); Photo Zoom; Rita Fleuriste Inc.; Chez Fanny; Kiddie Kobbler et Raymond Elias, pharmacien. Sincères félicitations aux heureux parents!

CLINIQUE PEDIATRIQUE DE SHERBROOKE AVIS

Nous avisons la population, que malgré la régionalisation de la pédiatrie, (Hospitalisation) nous demeurons toujours disponibles à la clinique Familiale St-Vincent, 250 King est, Sherbrooke.

LUNDI AU VENDREDI:

de 9h.00 à midi: urgence, sans rendez-vous
BUREAU: sur rendez-vous 566-5536

Dr A. Chidiac

Dr R. Létourneau

LA COMMISSION SCOLAIRE CATHOLIQUE DE SHERBROOKE

CONSULTATION PUBLIQUE

La Commission scolaire catholique de Sherbrooke tiendra durant le mois de janvier des rencontres d'information sur son projet de position relatif au Livre blanc sur la restructuration scolaire.

Ces rencontres d'information sont spécifiquement prévues pour tout organisme public qui désirerait s'informer sur le contenu du Livre blanc et sur la position que souhaiterait présenter la C.S.C.S. au ministre de l'Éducation.

Tout organisme qui voudrait se prononcer sur ce projet de position est prié de contacter la Direction générale de la Commission scolaire au numéro de téléphone suivant: 562-3881, poste 205. Des dispositions seront prises afin que des commissaires de la C.S.C.S. rencontrent les groupes intéressés.

carnet

C'est demain à sa résidence de Fleurimont que M. Sydney Spanswick célébrera son 90^{ème} anniversaire de naissance... plusieurs de ses amis se promettent bien de ne pas passer l'événement sous silence...

— O —

Même si elle ne patine que depuis quelques années, Micheline Laurencelle serait capable d'exécuter des acrobaties qui feraient pâlir d'envie les patineurs russes... il faut lui demander d'exécuter la grande chute ou encore le baiser de la glace...

— O —

À la Loge des Elans, on sort en fin de semaine le père Noël des boules à mite une dernière fois avant les fêtes 1983 puisque c'est dimanche qu'aura lieu le dépouillement de l'arbre de Noël pour les enfants des membres...

— O —

Fidèle à ses promesses de l'automne dernier, alors que le président de l'Association des directeurs de crédit de l'Estrie-

King
wellington

REDIGE EN COLLABORATION

Me André Vaillancourt annonçait la venue de conférenciers de prestige durant la prochaine année, l'association recevra mardi soir au Le Baron à 18 heures M. Robert René de Cotret, vice-président de la Banque nationale du Canada... ce souper-conférence se déroulera en collaboration avec la Chambre de commerce de Sherbrooke...

TUILE CERAMIQUE
ROBERT VILLEMAIRE INC.

4230, King ouest, Sherbrooke, J1L 1W8 (Face au Motel La Réserve)

563-4030

Confiez vos travaux à des professionnels
Avant d'acheter, venez comparer nos prix et nos modèles.
Egalement distributeur des tuiles "Ramsa"

Motel La Réserve Boul. Bourque

TUILE CERAMIQUE ROBERT VILLEMAIRE

78437

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camélot et routes motorisées: 1 an \$110.00, 6 mois \$70.00, 3 mois \$40.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays, 1 an \$165.00, 6 mois \$100.00, 3 mois \$65.00, 1 mois \$25.00. "La Tribune" est sociétaire de la Presse canadienne, membre de l'Association des quotidiens du Québec, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tél.: 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune (1982) Inc. une division de Les Journaux Trans-Canada (1982) Inc.

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Éditeur-adjoint

Téléphones:

Rédaction: 569-9184 —

— Publicité: 569-9201

Petites annonces: 569-9501 —

— Tirage: 566-6353

COMPTABILITE

ANDRE CORRIVEAU
Chef comptable
L. ALCIDE BEAUCHER
Gérant au crédit

REDACTION

JEAN VIGNEAULT
Rédacteur en chef

JACQUES LAFONTAINE
Chef éditorialiste-adjoint

SERGE GOSSELIN
Directeur de l'information

CHRISTIAN BELLAVANCE
Chef des nouvelles

MICHEL DIONNE
Chef de pupitre

DENIS MESSIER
Directeur des pages sport-voies

PUBLICITE

FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité

DAWSON BEAULIEU
Chef des ventes locales

PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

ATELIER

JACQUES E. LEDUC
Directeur (technologie graphique)

J. JACQUES DELORME
Chef des opérations

ANDRE BELANGER
Chef de la production

TIRAGE (566-6353)

GASTON GAGNE
Directeur au tirage

JACQUES ROY
Chef des ventes au tirage

GERANTS DE DISTRICT

PIERRE BEAULIEU
Magog-Deuxrivières-Rock Forest-

Sherbrooke-Nord

CONRAD BERGERON
Sherbrooke-Ouest

YVES BERGERON
Sherbrooke-Nord

FRANCOIS DUBE
Valcourt-Bromptonville
Lac-Mégantic
ANDRE FONTAINE
Sherbrooke-Est-Ouest
Lennoxville

MICHEL LAVOIE

Coaticook — East Angus

GUY MANSEAU
Asbestos-Windsor

JEAN-MARC PEPIN
Sherbrooke-Est — Fleurimont

GASTON PINARD
Drummondville — Acton Vale

JEAN-LUC PINEAULT
Bois-Francs

JEAN-CHARLES POULIN
Thetford et région

EXPEDITION

MICHEL DOYON
Chef à l'expédition

ANDRE JACQUES
Adjoint à l'expédition

Le prix moyen d'un bungalow a augmenté d'environ 500 \$ en six mois à Sherbrooke

par Gilles Fisette

SHERBROOKE — Le marché de la maison individuelle de type bungalow, à Sherbrooke, s'est activé au cours des six derniers mois de sorte que le prix moyen pour une telle maison est désormais de 49,500 \$, soit 500 \$ de mieux que les 49,000 \$ demandés en juillet.

Toutefois, il en va autrement du marché de la maison individuelle à deux étages (le cottage) qui continue à glisser sur une pente douce, faisant en sorte que le prix moyen est passé, successivement, de 86,000 \$ en janvier 1982, à 84,500 \$ en juillet 1982 pour aboutir, enfin, à 83,900 \$ en janvier 1983.

Tels sont du moins les points saillants de l'Etude sur les prix des maisons au Canada que viennent de publier les Services immobiliers du Trust Royal.

Dans cette étude qui note les mêmes tendances un peu partout au Canada, on déclare que "cet état de choses, en partie, est dû au fait que les acheteurs ont réduit leurs exigences et sont prêts à acheter une maison plus modeste tout en se montrant très difficiles sur le prix. C'est ce qui explique que la relance du marché amorcée vers le milieu de 1982 n'ait touché que les maisons de prix modique ou moyen."

Quant à la relance, le Trust Royal l'attribue, bien sûr, à la baisse régulière des taux d'intérêt et aux diverses subventions offertes par les gouvernements qui ont contribué à réduire le coût de financement des maisons.

L'étude publiée à tous les trois mois signale que le propriétaire sherbrookoise d'un bungalow moyen (celui retenu par le Trust est un bungalow de cinq à huit ans qui compte trois chambres à coucher, une salle de bains et demie, un garage pour une voiture et un sous-sol pleine hauteur) doit assumer des taxes d'une valeur de 1,524 \$ ou un loyer mensuel de 600 \$.

Pour sa part, le propriétaire sherbrookoise d'un cottage moyen (celui retenu a également de cinq à huit ans; il compte quatre chambres à coucher, deux salles de bains et demie, une salle familiale au rez-de-chaussée, un foyer, un garage contigu pour deux voitures et un sous-sol pleine hauteur) fait face à des taxes de 2,518 \$ ou à un loyer mensuel estimatif de 800 \$.

Au chapitre de la maison individuelle rez-de-chaussée, on note que cette maison, si elle était transplantée de Sherbrooke à Châteauguay, ne coûterait plus que 40,000 \$. Par contre, c'est à St-Lambert qu'elle atteindrait le prix québécois le plus élevé (78,000 \$) tandis que le prix canadien le plus haut est atteint à Kerrisdale, Colombie-britannique (170,000 \$).

Quant à elle, la maison individuelle à deux étages atteint son prix le plus bas si elle est transplantée de Sherbrooke à Shawinigan-Sud où elle marque 61,200 \$.

A l'opposé, la ville québécoise où elle atteint la plus haute valeur est Mont-Royal où elle marque 180,000 \$. Au Canada, c'est toujours à Kerrisdale qu'elle atteint les plus hauts sommets: 250,000 \$.

Par ailleurs, l'étude du Trust Royal signale que des baisses importantes de prix ont été enregistrées au Canada. Sans aucun doute, des propriétaires de maisons en rangée, en copropriété, de catégorie de luxe, à Burnaby, en Colombie-britannique, doivent s'arracher des cheveux en voyant le prix de leur maison passer de 150,000 \$ en janvier 1982 à 80,000 \$ un an plus tard, une baisse de 46,7 pour cent.

Pendant ce temps, d'éventuels acheteurs les imitent en voyant le prix des appartements en copropriété de catégorie de luxe augmenter de 28,6 pour cent dans le sud d'Ottawa où les prix sont passés de 110,000 \$ à 142,700 \$ en moins d'un an.

L'étude est offerte gratuitement dans toutes les succursales des services immobiliers du Trust Royal au Canada.

Pédiatrie: le député Rancourt déplore le manque d'informations du CRSSS

SHERBROOKE (DF) — Tout en précisant qu'il respectait les décisions prises par le ministre Pierre-Marc Johnson et le CRSSS dans le dossier du regroupement des services de pédiatrie, le député de St-François, M. Marcel Rancourt, a dit déplorer hier soir le fait que le CRSSS n'ait pas mieux informé la population des avantages du regroupement au CHUS.

Le député a également dit déplorer le fait que le CRSSS n'ait pu arriver à un consensus général quant au regroupement des services de pédiatrie au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke.

Il a révélé au cours d'une conversation téléphonique hier soir qu'il n'avait pas pris position pour un hôpital en particulier quant au regroupement

et qu'il n'avait pas à prendre une telle position: il a toutefois écrit aux autorités du CRSSS, demandant un délai supplémentaire avant de procéder au regroupement.

Moi, j'aurais aimé que le CRSSS informe plus la population pour expliquer les avantages de sa décision de regrouper les services au CHUS", a-t-il dit.

M. Rancourt déplore également le fait que les autorités du CRSSS n'aient pas répondu à sa lettre demandant un délai pour le regroupement.

Enfin, le député de comté de St-François espère maintenant que le CRSSS fera lumière sur sa décision appuyée par le ministre Johnson.

Quelques centimètres... et des embêtements...



Les quelques centimètres de neige tombés sur la région hier ont causé plus d'un embêtement à plusieurs automobilistes qui se sont retrouvés "dans le décor" un peu partout dans la région.

Hier soir, si l'on rapportait peu d'accidents à la police de Sherbrooke, les policiers de la Sûreté du Québec, eux, étaient débordés d'appels pour des accrochages et des dérapages un peu partout sur leur territoire.

A Sherbrooke, quelques accidents mineurs ont été rapportés. Par contre, à la SQ, on a enregistré quelques accidents avec blessés et une série d'accrochages, sans compter les nombreux dérapages survenus sur les routes glacées par la neige.

Le feu prend dans une penderie à cause d'un jouet lumineux chaud

SHERBROOKE (psj) — Un jouet lumineux a mis le feu dans la penderie de la chambre d'enfants, en fin d'après-midi, jeudi, au 1630 boul. Alexandre, à Sherbrooke, causant des dommages de l'ordre de 5 000 \$.

Peu de temps après l'utilisation du jeu "Brite-Lite", la mère l'a remplacé dans sa boîte avec les feuilles du jeu en question et elle a rangé le tout dans la penderie.

"La chaleur dégagée par la lumière du jeu, étant donné sa récente utilisation, a presque sans aucun doute mis le feu; je ne vois pas d'autre cause", a déclaré à La Tribune, hier, le lieutenant Léopold Bourque, du département de Prévention du Service d'incendie de la ville, qui a examiné les lieux.

D'ailleurs, a-t-il ajouté, le témoin a vu le feu dans le haut de la penderie, à peu près à l'endroit où le jeu avait été rangé. Le jouet a été rangé vers 15h00 et l'appel de feu est entré à la caserne à 15h57. L'incendie a donc lentement pris naissance.

"Il faut dire que c'est un fait très rare mais étant donné la profusion de jeux avec des lumières ou encore de jeux électriques ou électroniques sur le marché, on invite les gens à laisser refroidir les jeux après leur utilisation avant de les ranger... ça pourrait éviter des surprises désagréables comme celle de l'autre jour", a-t-il conclu.

On rappelle que le feu

rapidement maîtrisé et éteint avec une dizaine de gallons d'eau a toutefois enfumé l'ensemble de la bâtisse de six logements, d'où la multiplication des dommages.

Accusés de vol

SHERBROOKE (psj) — Deux frères ont comparu devant le juge Laurent Dubé de la Cour des sessions de la paix, hier, en rapport avec un vol avec violence perpétré à l'endroit d'une femme, la veille, dans le centre-ville.

Il s'agit de Marc et Yvon Grandbois, âgés respectivement de 19 et 18 ans, de Sherbrooke.

Marc Grandbois a plaidé non coupable et a opté pour un procès devant juge et jury.

Par ailleurs Yvon Grandbois n'a enregistré aucun plaidoyer hier puisque le défenseur Marc Montplaisir a demandé une évaluation psychiatrique.

Le juge Dubé a émis l'ordonnance ce qui fait que l'accusé reviendra devant la cour le 11 janvier.

Selon les informations obtenues, une femme de

26 ans quittait la cour du terminus, rue Dépot, lorsqu'elle a aperçu deux individus. L'un d'eux l'a abordée en lui demandant l'heure; elle eut à peine le temps de répondre à sa demande que l'individu lui avait déjà sauté dessus en tentant d'arracher le sac à main.

Elle a alors crié. L'individu lui a asséné un violent coup de la main au visage lui ordonnant de se taire puis réussissant à projeter sa victime au sol et à arracher le sac à main, il a pris la fuite en compagnie du deuxième suspect. Un témoin, plus tard aidé par un policier, a réussi à arrêter les voleurs.

Les policiers ont récupéré le sac à main, les papiers et la somme de plus de 400 \$ qui s'y trouvait.

93

QUEST. KING

CENTRE-VILLE

Pharmapop Cadieux

569-3675

Consultez notre circulaire.

J.G. Cadieux Pharmacien

93 QUEST. KING

Centre-ville

Le Guide des Reér, une vue d'ensemble pour éclairer votre choix.

Chicoutimi (418) 549-5746
1-800-463-9657
Place du Royaume

Laval (514) 668-5223
1-800-361-3803
Place Val des Arbres

Montréal (514) 286-3225
1-800-361-6840, poste 3225
Complexe Desjardins

Québec (418) 653-6811
1-800-463-4792
Place Belle Cour
Sainte-Foy

Sherbrooke (819) 566-5667
1-800-567-6920
Place Jacques-Cartier

Songez-vous de ce temps-ci à placer de l'argent dans un Reér? Consultez le Guide des régimes enregistrés d'épargne-retraite publié par la Fiducie du Québec. Il a été écrit pour vous aider à faire un choix éclairé et judicieux.

Vous y trouverez tout ce qu'il faut savoir sur les Reér en général et sur ceux de la Fiducie du Québec en particulier: les Reér Dépôts garantis, Fonds Desjardins, Obligations d'épargne, Gestion autonome et Sodeq.

Objectifs, rendement et mode de fonctionnement, tout y est traité avec concision et clarté. C'est un outil précieux qui vous permet d'évaluer vos besoins, de préciser vos objectifs et de prendre vos décisions en toute connaissance de cause.

Renseignez-vous davantage en communiquant avec un de nos conseillers. Et rappelez-vous que la Fiducie du Québec peut aussi vous aider en matière de financement, de services fiduciaires et de placements.



Fiducie du Québec

Le rendement, c'est important; le service l'est tout autant.

Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

desjardins

LE SUPER "BINGO CARNAVAL 7500" LA TRIBUNE

VOTRE CARTE DE BINGO est insérée dans le MAGAZINE TÉLÉ-TRIBUNE de cette semaine

"Avec La Tribune on est toujours gagnant"

• Absence de neige: le malheur des uns fait le bonheur des autres...

Les municipalités sauvent des milliers de \$\$\$\$

par Yvon Rousseau

SHERBROOKE — Si plusieurs pistes de ski de la région connaissent une situation financière difficile, cet hiver, à cause de l'absence de neige en quantité suffisante, les municipalités en profitent pour économiser des sommes très importantes au chapitre du déneigement.

Le vieil adage, à l'effet que le malheur des uns fait le bonheur des autres, s'avère vrai, une fois de plus.

En effet, la plupart des municipalités ont profité de l'absence de neige, durant les mois d'octobre, novembre

et décembre 1982, pour récupérer, en totalité, sinon en bonne partie, les déficits budgétaires encourus au début de l'année 1982, alors qu'un hiver excessivement rigoureux avait grevé les budgets de déneigement.

Sur les routes entretenues par la province, le déneigement est confié par soumissions, à des entrepreneurs privés. Si ces derniers ont dû absorber un dur coup, l'hiver dernier, ils semblent en voie de récupérer l'argent perdu, cet hiver.

À Richmond

M. Gilles Ducharme, secrétaire-trésorier de la ville de Richmond, a déclaré que malgré un début d'année

difficile et coûteux, en 1982, la température clémente d'octobre, novembre et décembre a permis de boucler sans déficit budgétaire, au niveau du déneigement.

"Nous prévoyions un déficit, de dire M. Ducharme, mais la météo en a décidé autrement". Le secrétaire-trésorier de Richmond explique que les employés réguliers des travaux publics reçoivent leurs salaires quand même, mais que l'économie se situe au niveau du temps supplémentaire et du transport de la neige.

À Asbestos

M. Yvon Hamel, directeur général de la ville d'Asbestos, a déclaré que le budget de 200,000 \$, prévu pour le déneigement, n'a presque pas été touché, cet hiver. "Nous réalisons des économies très appréciables", dit-il.

Depuis le 22 novembre, la ville d'Asbestos a mis à pied la moitié de son équipe de 22 travailleurs des travaux publics, à cause de l'absence de neige et du manque de travail à effectuer. "Les onze autres employés de la ville, qui restent à leurs postes, se voient assigner d'autres tâches", de poursuivre M. Hamel. Plusieurs griefs ont été déposés par les employés mis à pied, mais le directeur général de la ville ne veut pas anticiper les sentences arbitrales à être rendues, dans ces cas. M. Yvon Hamel veut négocier une entente comme au Cap-de-la-Madeleine et à Longueuil, où le surtemps travaillé au déneigement est tout simplement remis en congés.

La ville d'Asbestos a voté un règlement lui permettant de souffler la neige sur les propriétés privées, afin de diminuer ses coûts du déneigement.

À Magog

Le trésorier de la ville de Magog, M. Yves Langlois, estime que la municipalité économise environ 6,000 \$ par semaine, sur le déneigement, à cause de la température particulièrement clémente de cet hiver.

Les employés réguliers des travaux publics de la ville de Magog sont payés pareil et affectés à d'autres tâches, mais les économies se situent au niveau de l'essence, du sel et des réparations des véhicules.

"Ca nous donne une petite chance, de dire M. Langlois, car nous pouvons équilibrer le budget du déneigement, défoncé dans les premiers mois de 1982".

Coaticook et East-Angus

M. Roma Fluet, greffier de la ville de Coaticook, souligne que l'économie du dernier trimestre de 1982 permet à peu près juste d'équilibrer les dépenses excessives de déneigement des premiers mois de l'année.

M. Fluet estime qu'une somme de 20,000 \$ environ a pu être économisée, depuis le début de l'hiver 1982-1983.

"En décembre l'an dernier, nous avons versé 1,500 \$ en salaires, pour le déneigement et seulement 55 \$, au 31 décembre cette année".

Tels furent les commentaires de M. Michel Roy, secrétaire-trésorier de la ville d'East-Angus.

"Il est difficile de comparer les coûts de deux saisons, mais je sais qu'aucune charrie n'est sortie, cette année", de conclure M. Roy.

M. Jean-Paul Collingue, responsable des travaux publics, pour le compte de la ville de Windsor, estime que

la municipalité a économisé 15,000 \$ en sel et en transport de neige, depuis le début de la saison froide 1982-1983. Les employés à plein temps des travaux publics sont affectés à d'autres tâches, mais ils continuent de recevoir leurs pleins salaires.

À Sherbrooke

M. Charles Martel, directeur des services financiers de la ville de Sherbrooke, a précisé que l'absence de neiges abondantes, cette année, constitue une économie fort appréciable.

"Les montants économisés, dit-il, se situent entre 100,000 \$ et 200,000 \$ par semaine".

"Cependant, de dire M. Martel, dans les premiers mois de 1982, les abondantes tempêtes de neige ont occasionné un excédent de dépenses de 300,000 \$ au budget du déneigement".

A date, la ville de Lac-Mégantic a

dépensé seulement quelques milliers de dollars pour le déneigement. "A date, nous n'avons à peu près pas dépensé", de dire un porte-parole.

La ville de Lac-Mégantic doit continuer à payer ses employés réguliers quand même, mais, selon le porte-parole, il devient plus payant que ces derniers soient payés à ne rien faire, plutôt qu'à travailler jour et nuit, pendant une grosse tempête de neige.

Enfin, au ministère des Transports du Québec, M. Paul Brodeur, directeur régional pour Sherbrooke, explique que les économies en sel, jusqu'à maintenant, cet hiver, se situent à 52 pour cent, et à 63 pour cent, en ce qui touche les abrasifs.

M. Paul Brodeur explique que les subventions aux municipalités pour le déneigement, de même que les montants des contrats, donnés à l'entreprise privée ne changent pas, qu'il tombe de la neige ou pas.

Bromptonville et les policiers

Mesures pour atténuer les effets de la sentence arbitrale

BROMPTONVILLE (MC) — Les autorités municipales de Bromptonville entendent bien adopter une série de mesures pour atténuer les effets de la sentence arbitrale fixant à 27.18 pour cent la hausse globale des salaires policiers pour 1982 et 1983.

"Dans l'ensemble, cela représente un écart de quatre pour cent entre les policiers et les employés municipaux", indique le maire Clément Nault. "Et nous allons prendre des mesures pour aller chercher ce 4 pour cent".

Le premier geste que posera la municipalité consiste en une surveillance accrue des heures supplémentaires effectuées par les policiers. "Autant que possible,

nous verrons à réduire le nombre d'heures supplémentaires." Et Bromptonville fera également appel plus souvent aux services de la Sûreté du Québec.

En vertu de la sentence arbitrale rendue le 31 décembre, les policiers de Bromptonville obtiennent une augmentation salariale de 18.29 pour cent en 1982 et 8.89 pour cent en 1983. Les policiers réclamaient une hausse de 35.3 pour cent pour ces deux années.

De son côté, la municipalité de Bromptonville avait présenté une offre comportant une augmentation globale de 23.8 pour cent.

C'est sûr, on ne voulait pas ça", lance M. Nault. Ce qui fait vrai-

ment mal à la municipalité, c'est le coût de l'arbitrage provenant des trois séances d'arbitrage, des préparatifs effectués par notre procureur et du temps que notre directeur général a consacré au dossier en tant que négociateur", explique M. Nault en précisant que la "facture" n'a pas encore été acheminée aux autorités municipales.

SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES DE LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DE L'ESTRIE FORMATION POPULAIRE

COURS JOUR LIEU DU COURS COUT

	NOMBRE D'HEURES	JOUR	LIEU DU COURS	INSC.	MATÉRIEL
SECTEUR CONDITION FEMININE					
Aujourd'hui je pense à moi	30	mardi p.m.	St-Michel	22.00\$	2.00\$*
Aujourd'hui je pense à moi	30	lundi soir	Le Ber	22.00\$	2.00\$*
Aujourd'hui je reviens vers moi (pré-requis: Auj. je pense.)	30	lundi p.m.	St-Michel	22.00\$	2.00\$*
Aujourd'hui je reviens vers moi (pré-requis: Auj. je pense.)	30	lundi soir	Le Triolet	22.00\$	2.00\$*
Aujourd'hui je reviens vers moi (pré-requis: Auj. je pense.)	30	mardi soir	Le Ber	22.00\$	2.00\$*
Ménopause: ère nouvelle	21	mardi soir	Montcalm	15.00\$	
SECTEUR PARENTS					
Communication parents-enfants	30	mardi soir	St-Michel	22.00\$	1.00\$*
Communication parents-adolescents	30	lundi soir	Le Ber	22.00\$	1.00\$*
Je m'amuse avec mon enfant	30	merc. soir	St-Michel	22.00\$	
Préparation à la retraite	33	lundi soir	Triolet	33.00\$	3.00\$*
Préparation à la retraite	33	mardi soir	Montcalm	33.00\$	3.00\$*
Préparation à la retraite	33	merc. soir	Le Ber	33.00\$	3.00\$*
SECTEUR RELATIONS HUMAINES					
Conn. de moi en groupe	30	lundi soir	St-Michel	22.00\$	
SECTEUR ÉCONOMIE ET CONSOMMATION					
Maigrir en santé	33	mardi soir	Le Ber	24.00\$	12.00\$*
J'apprends à réussir mes investissements	30	lundi soir	Le Ber	22.00\$	
SECTEUR ALIMENTATION ET VÊTEMENT					
Alimentation	36	lundi soir	Le Ber	26.00\$	20.00\$*
Alimentation végétarienne	36	lun. ou mardi soir	St-Michel	26.00\$	12.00\$*
Le Potager	30	mardi soir	St-Michel	22.00\$	
Culture en serres	24	lundi soir	St-Michel	18.00\$	5.00\$*
SECTEUR TECHNIQUES DIVERSES					
PREVENTION ET ENTRETIEN D'UNE PROPRIÉTÉ	30	lundi soir	Le Ber	22.00\$	
Entretien automobile (init.)	30	mardi soir	Montcalm	22.00\$	

N.B. Le coût d'inscription et les montants accompagnés d'une astérisque (*) dans la colonne "matériel de cours" sont payables à l'inscription. Les autres frais sont payables pendant le cours.

TECHNIQUES COMMERCIALES

COURS	N.H.	JOUR	LIEU DE COURS	COUT
				INSC. MATÉRIEL
Tenue de livres (tous les niveaux)	60	lun.-merc. ou mar.-jeudi	St-Michel	32.00\$ *
Sténographie 434	75	lun.-merc.	St-Michel	40.00\$ *
Sténographie 435	60	lun.-merc.	St-Michel	32.00\$ *
Dactylographie 425-426-428	60	lun.-merc. ou mar.-jeudi	St-Michel	32.00\$ *
Dactylographie 425-426-428	60	lun.-merc.	Montcalm	32.00\$ *
Dactylographie 427	45	lun.-merc. ou mar.-jeudi	St-Michel	24.00\$ *
Dactylographie 427	45	lun.-merc.	Montcalm	24.00\$ *
Not. pathol. et pharmac.	45	lun.-merc.	St-Michel	24.00\$ *
Not. d'anat. et microbiol.	45	lun.-merc.	St-Michel	24.00\$ *
Organisation administrative	45	lun.-merc.	St-Michel	24.00\$ *
Terminologie médicale	45	lun.-merc.	St-Michel	24.00\$ *

* Le coût des volumes se situera entre 10.00 \$ et 20.00 \$ payables lors de l'inscription. Ces cours sont offerts avec la collaboration des centres d'emploi du Canada.

FORMATION GÉNÉRALE

COURS À TEMPS PARTIEL (avant-midi ou après-midi ou soir)

- Pour s'inscrire, tous les candidats nouveaux doivent communiquer au numéro 565-3940 pour obtenir un rendez-vous avec un conseiller.
- Un cours coûte entre 30.00\$ et 40.00\$ (frais de scolarité et volume inclus). Ce coût est payable lors de ton rendez-vous.

N.B.: Tu dois apporter ton dernier relevé de notes du ministère ou ton bulletin d'école lors de la rencontre avec le conseiller.

NOUVEAUX COURS

Préparation à la retraite Que se passe-t-il durant la session?

Les participants(es) avec l'aide de personnes spécialisées et d'un(e) animateur(trice) s'informent sur les différents sujets essentiels à une bonne préparation à la retraite et identifient les moyens concrets qui assureront une vie de retraite plus satisfaisante parce que mieux planifiée.

Les sujets étudiés sont les suivants:

- les questions financières
- les questions juridiques
- les questions de santé
- les questions d'adaptation
- les questions logement et services

COMMUNICATION PARENTS-ADOLESCENTS

Session à l'intention des parents d'adolescents(es) qui a pour objectif de mieux comprendre son enfant grandissant et d'obtenir une meilleure qualité de relation en améliorant la relation.

MÉNOPAUSE: ÈRE NOUVELLE

Session s'adressant particulièrement aux femmes entre 35 et 55 ans qui vivent la pré-ménopause, la ménopause ou ont subi une hystérectomie. En atelier, on traite de la ménopause dans ses aspects physique, psychologique et social. Durée: 21 heures

Maigrir en santé

Objectif

Favoriser la prise en charge des personnes qui veulent perdre du poids en les aidant à découvrir et à solutionner eux-mêmes leurs problèmes.

Thèmes:

- les besoins caloriques
- adaptation de la diète
- valeur nutritive des aliments
- diète de maintien • etc

N.B.: Ce cours est constitué de deux parties: une partie théorique et l'autre pratique.

J'apprends à réussir mes investissements

Objectif:

Faire connaître les différentes façons d'investir, de gérer son actif et ses revenus.

Thèmes:

- l'investissement: les objectifs, risques et rendements
- la gestion de son argent
- les obligations et débenture
- les actions
- etc

AUJOURD'HUI JE PENSE À MOI

Est-il possible pour une femme d'aujourd'hui:

- de tenir compte de ses propres besoins tout en gardant l'affection de ses proches?
- de se sentir bien dans sa peau?
- d'opérer les changements qu'elle désire sans tout bouleverser autour d'elle?

Voilà quelques-unes des questions qui seront abordées dans cette session.

Les riverains du lac Brompton

Appui du CRD

SHERBROOKE — Le Conseil régional de développement de l'Estrie vient d'intervenir en faveur des riverains du lac Brompton qui demandent une régionalisation des services de la Direction de l'aménagement des lacs et cours d'eau, un organisme relevant du ministère québécois de l'Environnement.

Le tout fait suite à l'insatisfaction des membres de l'Association des propriétaires du lac Brompton, quant à l'application de certains règlements se rapportant aux premiers 1,000 pieds de berge.

Or, cette question concerne la Direction de l'aménagement des lacs et des cours d'eau et, comme ce service gouvernemental est localisé à Québec et Montréal, on s'interroge sur son efficacité en région. "De l'avis des intervenants, note Mme Estelle

Gobeil, présidente du Conseil régional de développement de l'Estrie, le fait que ce service soit demeuré centralisé jusqu'ici complique l'application de certains règlements (qui s'occupe de quoi et sur quel territoire), augmente les délais d'intervention du ministère dans le territoire des 1,000 pieds de berge qui relève de cette direction et semble diminuer l'efficacité du service, puisque les riverains reprochent souvent aux fonctionnaires qui viennent en région de ne pas être suffisamment informés de la situation."

Disant savoir que le dossier est précisément en révision au sein du ministère, Mme Gobeil demande au ministre Adrien Ouellette d'intervenir le plus rapidement possible en faveur d'une régionalisation de ce service du ministère de l'Environnement.

Taxe foncière à Ascot Corner

Hausse de 22 sous

ASCOT CORNER — Le maire d'Ascot Corner, M. Jean Hardy, a tenu à préciser à la population de sa municipalité que l'augmentation de la taxe foncière n'est pas de 25 sous par 100 \$ d'évaluation, mais bien de 22 sous.

L'erreur origine du

fait que la taxe foncière, en 1982, ne se situait pas à 65 sous du 100 \$ d'évaluation, mais plutôt à 62 sous.

L'erreur s'est glissée au cours d'une entrevue avec le maire Jean Hardy, plus tôt, cette semaine.

K

LUNDI

\$3,075.

A GAGNER

VOIR LA TRIBUNE

A LA PAGE B-6

K

Les deux pierres du Musée du Séminaire de Sherbrooke

Un mystère classé trop rapidement?

par Pierre Saint-Jacques
SHERBROOKE —
 "Les inscriptions de Sherbrooke", "les pierres du Musée du Séminaire", "les stèles de Bromptonville", les "pierres du 6e rang de St-François-Xavier de Brompton"...etc.

Peu importe le ou les vocables que l'on utilise pour parler des fameuses pierres, gardées précieusement au Musée du Séminaire de Sherbrooke, on pourrait ramener toutes ces expressions à un seul dénominateur commun: mystère.

Voilà plus de huit ans que la presse a fait connaître non seulement à la grandeur du Canada mais également en plusieurs endroits aux États-Unis et même en Europe les deux pierres dont les inscriptions toujours aussi nébuleuses ont soulevé nombreux remous et interprétations diverses parmi plusieurs spécialistes de ce que le commun des mortels baptise — tout en confessant son ignorance totale — hiéroglyphes.

Phéniciens et Celtes...

Ces "inscriptions de Sherbrooke", comme on les nomme dans le monde des spécialistes des vieilles écritures, sont-elles la preuve hors de tout doute que des navigateurs Phéniciens ou Celtes ont sillonné les eaux de la rivière Saint-François bien des siècles avant que Christophe Colomb lui-même ne partît à la découverte du Nouveau Monde?

Cette question est définitivement la plus énigmatique, la plus grisante? Sherbrooke et toute la région des Cantons de l'Est visitées jadis par des Phéniciens! Que de secrets bien gardés les eaux troubles de la Saint-François ne cacheraient-elles pas?

Si cette interrogation est en quelque sorte un fait acquis et ne soulève plus aucun doute dans l'esprit d'hommes tels que Thomas Lee et Barry Fell qui ont mis beaucoup de temps, d'énergie, d'honnêteté, de foi dans l'examen et l'interprétation des pierres du Musée du Séminaire de Sherbrooke... il

reste que pour la plupart des spécialistes qui ont étudié la question — parfois de trop loin, hélas! et avec peu de moyens — la rigueur scientifique n'est pas une question de foi, de conviction mais de faits!

Que peut-on répondre à si peu de crédulité? ... sinon qu'il faut au moins avoir le courage ou l'honnêteté de les chercher ces faits.

"Il y a là un mystère..."

"Une chose est certaine, on est loin de s'être rendu au fond des choses. Il y a là un mystère et quant à nous, on resterait ouvert à ce que des gens compétents soient intéressés à entreprendre ce travail-là. On serait intéressé à l'intervention de gens compétents pour éclaircir ce mystère-là."

Mgr Georges Cloutier, recteur du Séminaire de Sherbrooke, a apporté ce commentaire alors que La Tribune l'interrogeait sur ce qui était arrivé ou arrivait dernièrement à propos de ces "fameuses pierres".

"Dernièrement, je dirais même depuis cinq ou six ans, il n'y a pas eu d'intervention importante. Si je puis vous l'affirmer c'est que sans doute, le directeur du Musée m'aurait mis au courant d'un fait nouveau et important concernant les pierres. Elles font toutefois l'objet de plusieurs écrits, et de façon assez régulière, dans les journaux ou publications à caractère historique."

Pour Mgr Cloutier qui a suivi l'affaire des pierres depuis le début, la véritable question — en tout cas, la première qui devrait être élucidée — c'est de quelle façon le Musée du Séminaire est-il venu en possession de ces pierres? "Une réponse à cette question jetterait sur l'affaire un éclairage intéressant et permettrait d'orienter les recherches."

Ce qu'il faudrait, selon Mgr Cloutier, pour étudier l'affaire ce sont des intervenants fort spécialisés: mais comment les trouver et surtout comment les rémunérer? "En attendant, tout ce que nous pouvons faire c'est de rester ouverts à des gens qui viennent d'eux-mêmes ou qui sont mandatés par des chercheurs émérites."

Le professeur Thomas Lee qui a voué une passion toute professionnelle à l'examen des pierres est revenu au Musée du Séminaire de Sherbrooke, il y a deux ans à peine. Miné par la maladie, accompagné de son fils, M. Lee n'a jamais toutefois jamais faibli dans ce qui est pour lui un fait, écho des convictions profondes du professeur Barry Fell: que des navigateurs méditerranéens, bien avant Jésus-Christ, ont sillonné la rivière Saint-François.

Un crime envers l'histoire

Mais il y a un tas d'autres questions auxquelles il convient de répondre avant de se lancer dans les interprétations qui frisent souvent l'audace la plus déconstruite. Là est l'avis de M. George Sotiroff, un spécialiste des vieilles écritures, que les inscriptions de Sherbrooke fascinent au plus haut point. "J'ignore, devait-il confier à La Tribune juste avant la fin de l'année 1982, quel intérêt les gens de Sherbrooke éprouvent envers ces pierres, mais pour ma part j'estime que la situation a évolué d'une drôle de façon et que jamais au cours de toutes ces années on ne s'est occupé des pierres d'une façon sérieuse."

Pour un homme comme M. Sotiroff, il n'y a pas loin d'un crime envers l'histoire quand on s'arrête à penser deux minutes que les sportifs professionnels gagnent des millions et que l'on ne trouve même pas des budgets raisonnables pour fouiller à fond des questions de l'importance de celle que soulèvent ces pierres.

On pourrait croire que l'affaire des pierres a été littéralement sabotée, sabotée voire avortée avant son plein envol. "On a carrément bloqué l'étude de ces pierres." Il frémit quand il songe qu'un rapport de 27 pages, rédigé par un géographe de l'Université de Sherbrooke, en arrivait à la conclusion que ça ne valait pas le coup d'investir sur le projet même s'il était impossible pour le "chercheur" d'affirmer si les inscriptions des pierres étaient l'oeuvre de l'homme ou un piège de la nature.

"Dans les 27 pages du rapport, on en consacre deux et demie pour parler des inscriptions", de s'exclamer M. Sotiroff alors que la première question à laquelle on doit répondre est justement la suivante: est-ce oui ou non une pierre fendue en deux par la main de l'homme sinon par quelle force: homme ou nature?

Tout part de là. Mais il y a d'autres questions aussi: pourquoi n'a-t-on pas songé à empêcher un visiteur des États-Unis de venir tripoter les pierres avec des pelures de latex enlevant ainsi toute trace d'oxyde (peut-être du métal ayant servi au graveur pour imprimer les inscriptions dans la pierre)? Il ne fallait pas toucher à cela.

La pierre n'est pas une pierre de l'endroit. Elle est venue d'ailleurs. A-t-elle été roulée par le fleuve?

En classant aussi rapidement cette affaire des inscriptions de Sherbrooke, c'est un peu comme si on avait jeté le bébé avec l'eau de la baignoire.

Peur de savoir?

Dans le fond, on a peut-être eu peur de savoir si ces inscriptions étaient un "coup" de l'homme ou de la nature pour s'empreser de sauter aux conclusions hâtives (ça ne vaut pas la peine d'investir dans le projet) ou aux interprétations les plus diverses (allant du navigateur phénicien aux descendants de la reine de Saba qui sont venus pique-niquer à l'ombre du mont de Beauvoir).

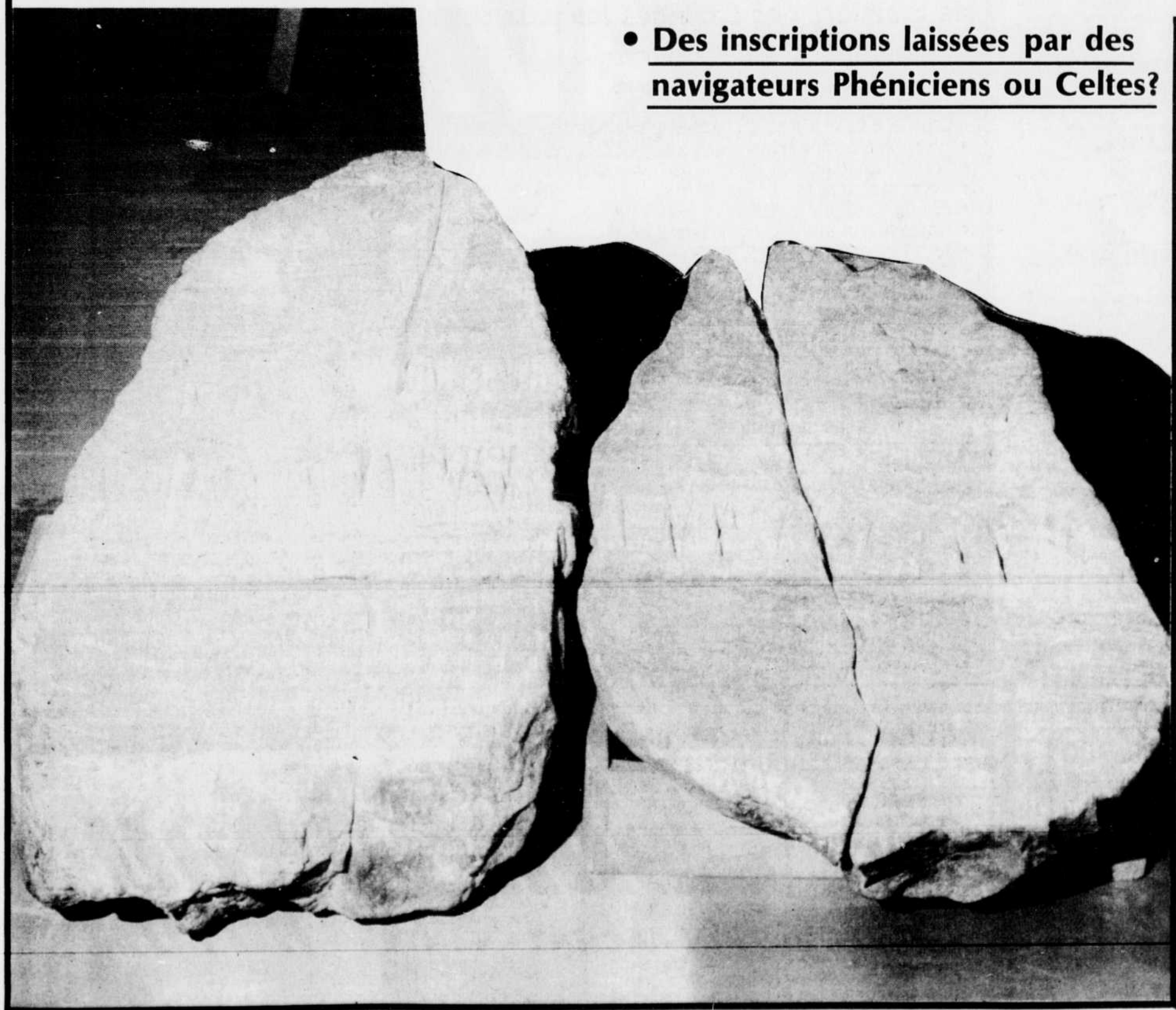
Avant d'en arriver là, il y a au moins deux problèmes qu'il faut résoudre: D'où viennent que ces pierres sont en possession du Musée du Séminaire de Sherbrooke comme s'interroge si justement Mgr Cloutier? Depuis quand la nature s'amuse-t-elle à faire des ciselures de cette qualité dans de la pierre, de dire M. Sotiroff?

Les deux hommes ont peut-être une façon différente d'aborder l'affaire mais ils se rejoignent sur le fond: on n'est jamais allé au fond des choses!



(Photo La Tribune par Claude Poulin)
 Mgr Georges Cloutier

• Des inscriptions laissées par des navigateurs Phéniciens ou Celtes?



Club Le Carrefour

Racquetball, balle au mur, wallyball

566-7676

ATTENTION LE CLUB LE CARREFOUR

2984 rue Deschênes
 désire vous aviser que

- Les cours de danse aérobique
- Les ligues de racquetball
- Les ligues de wallyball

Débutent le 17 janvier 83

Inscrivez-vous le plus tôt possible. Les inscriptions seront acceptées jusqu'au 14 janvier seulement.



Le Club Le Carrefour pour votre

SANTÉ...

- Le racquetball
- Le wallyball
- La danse aérobique
- Le conditionnement physique

DETENTE...

- Les bains tourbillons
- Les saunas
- Les lits de bronzage
- Aire de détente avec vue sur les cours

ASPECT SOCIAL...

- Les ligues de racquetball
- Les ligues de wallyball
- Le salon et le bar

566-7676 — 566-7676 — 566-7676

la tribune — le régional

• Si Eaton ne paie pas avant le 17 janvier...

Cookshire coupera tous les services

Par Linda Roy
COOKSHIRE — La ville de Cookshire éprouve quelques diffi-

cultés avec la Corporation municipale du Canton d'Eaton. Il semble que cette dernière refuse de payer un certain

montant pour des services qui lui sont fournis par Cookshire.

Les édiles affirment que la population d'Eaton

profite entre autres des patinoires et des piscines, et ce, gratuitement. Le service d'incendie est égale-

ment disponible à la municipalité, ce qui, selon le maire de Cookshire, M. Jacques Théberge occasionne des frais supplémentaires à la ville.

"Si un feu se déclare à Eaton, c'est notre camion qui va aller. Eaton nous paie un montant pour chaque sortie. Mais si, pendant un certain temps, le camion n'a pas à se rendre à Eaton, il reste quand même en stand-by. Et pourtant ce temps-là, Eaton ne paye même pas."

"Quand on a des réparations à faire sur le camion, c'est Cookshire qui paie. Pour l'entretien aussi. On vient de mettre 13,000\$ dessus et ça va prendre un bon bout de temps avant qu'on rentre dans notre argent. Et pourtant, c'est pas dans Cookshire que le camion brise quand il a à briser. C'est pas dans des rues en asphalte et dans la ville qui a juste deux milles carré que ça peut arriver. Il brise dans les petits chemins de terre."

De plus, M. Théberge précise que ce service offert pourrait placer éventuellement Cookshire dans une situation embarrassante, si par exemple un feu se déclarait à la fois aux deux endroits.

"Si on est appelé à Eaton pour aller éteindre un feu, et que tout à coup, y'en a un autre qui commence à Cookshire, qu'est-ce qu'on fait??? Est-ce qu'on va laisser le feu brûler à Eaton pour revenir ici éteindre le nôtre?"

Il semble que cette discussion soit en cours depuis déjà deux ans, sans que rien ne soit réglé. Pourtant, M. Théberge affirme qu'une réponse favorable avait suivi un protocole d'entente établi dans un endroit neutre, soit à la MRC à Scotstown au mois de novembre dernier, lequel impliquait un montant de 13,900\$.

"On leur avait donné jusqu'en 1983 pour payer. Là, on leur donne une dernière chance, jusqu'au 17 janvier. Après, on leur coupe TOUS les services."

Le centre communautaire de Cookshire sera rénové en 1983

par Linda Roy
COOKSHIRE — "Pour 1983, on prévoit la rénovation du centre communautaire, la réparation du fond du réservoir, le réaménagement du ponton sur l'étang Cloutier et c'est certain qu'il y a avoir différents travaux de réparation dans les rues. On peut aussi mentionner le projet d'épuration des eaux."

Voilà, ce qu'affirmait le maire de Cookshire, M. Jacques Théberge, interrogé au sujet des réalisations prévues par le conseil au cours de la nouvelle année.

La nécessité de rénover le centre culturel s'impose de plus en

plus, puisque celui-ci daterait de 1928. Les édiles songent à faire appel aux services d'un architecte pour la réalisation d'un plan.

Présentement, plusieurs organismes bénéficient du centre communautaire pour leurs activités. Il faudra donc signer un protocole d'entente avec la Commission scolaire afin de trouver un autre endroit qui abriterait ces organismes le temps que dureront les travaux. Par la suite, on envisage la possibilité de déménager l'hôtel de ville à cet endroit, sur l'un des trois étages.

Pour ce qui concerne le réaménagement du ponton sur l'étang Clou-

tier, il s'agit d'un petit pont qui s'est écrasé sous le poids de la neige (de l'année dernière, évidemment) et que l'on veut reconstruire.

On désire organiser cet endroit afin que les gens de l'Age d'Or puissent en profiter cet été. Aussi, parmi les projets, il y a l'ensemencement de 5000 truites dans l'étang et l'aménagement d'une toilette.

Enfin, un sujet du projet d'épuration des eaux, M. Théberge ajoute qu'il s'agit d'un Programme d'essais résultant d'une entente avec le ministère de l'Environnement. Mais les travaux ne sont prévus que pour 1984-85, même si l'on doit d'ores et

déjà commencer à en parler.

Le programme triennal pour les années 1983-84-85 se répartit comme suit: la pose d'enrobé bitumineux nécessitera 10,000\$ à chaque année, pour un montant total de 30,000\$, la réparation du réservoir est estimée à 17,000\$ et la réparation du centre communautaire à 30,000\$.

En 1984, on prévoit 15,000\$ pour l'agrandissement du garage municipal, 5,000\$ pour la construction d'une rampe d'accès, 5,000\$ pour le prolongement du réseau d'aqueduc et 1,350,000\$ destinés au Programme d'assainissement des eaux usées.

Pêche sur la glace

3 lacs ouverts

SHERBROOKE — Dès qu'un froid un peu vif épaissira la mince couche de glace qui recouvre les cours d'eau, les pêcheurs qui, peu importe la saison, gardent leurs agers à portée de la main pourront, sans courir le moindre danger, sacrifier à leur vice à trois autres endroits.

La pêche sous la glace est possible, à vrai dire, depuis le 22 décembre, sur les trois nouveaux cours d'eau ouverts aux disciples plus ou moins talentueux d'Izaak Walton. Toutefois, comme l'hiver tarde à envahir la région, il convient de faire montre d'une très grande prudence si, malgré le danger, on s'aventure sur la glace.

De ces trois nappes d'eau, une seule est, à proprement parler, un lac, le lac à la Truite, qui est situé à une quinzaine de kilomètres de Thetford-Mines et qui, malgré le nom dont il est affublé, est peuplé de brochets, de dorés et de perchaudes, selon un

fonctionnaire attaché au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche.

Les deux autres cours d'eau ouverts aux pêcheurs sont l'étang Stater qui, tout comme le lac à la Truite, est situé près de Thetford-Mines et le lac Louise qui n'est, en réalité, qu'un élargissement de la rivière St-François et qui est situé à mi-chemin entre St-Gérard et Weedon.

Les dorés, les brochets, les perchaudes et même les achigans abondent dans ces deux nappes d'eau où la pêche sous la glace sera permise jusqu'au 31 mars, à la condition, bien entendu, que la débâcle ne surprenne pas prématurément les pêcheurs.

Le lac à la Truite, l'étang Stater et le lac Louise s'ajoutent aux cours d'eau de la région déjà ouverts à la pêche hivernale, certains, comme le lac Mégantic, le lac Magog et le lac Memphremagog, depuis une quinzaine d'années.



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Officiellement ouverte depuis le 22 décembre, la pêche sur la glace peut se pratiquer sur trois nouveaux lacs dans la région. Et si la débâcle ne surprend pas les pêcheurs avant, ils devront ranger leur matériel le 31 mars.

Vols dans les arénas de Lambton et La Guadeloupe

"Systèmes de son" retrouvés

LAC-MEGANTIC (YR) — L'agent Jacques Fréchette, du détachement de Lac-Mégantic de la Sûreté du Québec, a réussi à retrouver des systèmes de son, volés dans les arénas de Lambton et de La Guadeloupe.

Le système de son de Lambton, volé la semaine dernière, a été retrouvé chez un jeune receleur de St-Hubert, tandis que celui de l'arène de La Guadeloupe, disparu depuis le début de novembre, a été retrouvé dans une résidence de Courcelles.

Un individu de St-Evariste sera accusé de

vol, à la suite de ces deux méfaits, tandis que des plaintes de recel seront portées contre le résident de Courcelles et contre l'individu de St-Hubert. La valeur des appareils électroniques se situe aux environs de 6,000\$.

Entre 15,000\$ et 20,000\$ d'objets volés ont été retrouvés chez le receleur de St-Hubert et la police municipale de l'endroit a aussitôt ouvert une enquête.

Enfin, l'agent Fréchette poursuit son enquête relativement au vol d'un autre système de son, à Courcelles, le

4 janvier dernier. Il se serait sur le point de céder à des arrestations.

Énigme sur la voie ferrée

LAC-MEGANTIC (YR) — Les policiers municipaux de Lac-Mégantic se sont retrouvés avec une énigme à résoudre, hier.

En effet, aux environs de 10 heures, hier matin, un automobiliste a stationné sa voiture en plein centre de la voie ferrée, au cœur de Lac-

Mégantic, pour ensuite quitter les lieux.

Le train a été retardé, en attendant que la voie soit dégagée.

Les policiers poursuivaient l'enquête, au cours de la journée d'hier. L'hypothèse n'a pas été rejetée, à l'effet qu'il pouvait s'agir d'une voiture volée.

Les pacemakers électroniques, mis au point ici même au Canada aident le cœur de milliers de Canadiens.

n'importe qui,
n'importe quand,
pour aller
n'importe où *

Pierre va
plus loin

location
à court terme

AVIS



Kilométrage illimité
sans frais additionnels.

* Toute personne de 18 ans et plus détenant un permis de conduire en vigueur.

Nous possédons diverses options d'assurances au choix du locataire.

La réservation doit se faire durant les heures d'ouverture, soit du lundi au jeudi de 8:00 heures à 21:00 heures, le vendredi de 8:00 heures à 18:00 heures et le samedi de 9:00 heures à 16:00 heures.

Louer un véhicule sans avoir à le retourner au lieu original de location comporte une charge fixe basée sur la distance, entendu que le véhicule loué doit être livré à un comptoir de location Avis.

Un dépôt comptant ou par carte de crédit peut être exigé en tout temps lors de la location.

MEMBRE

AVIS

PIERRE
Simoneau
AUTO inc.

LOCATION - ACHAT - VENTE

4620, boul. Bourque, Rock Forest (Québec) • 819/564-5060

REMERCIEMENTS POUR VOTRE ENCOURAGEMENT!
NOS MEILLEURS VOEUX POUR L'ANNEE NOUVELLE!

569-9001

LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES DUPLESSIS INC.

UN TRIO
d'expérience
et de
compétence



Michel Beauvais

J.-Guy Ouimette

Michel Beaudoin

A Victoriaville

Hydro-Québec investit 10 millions \$

par Doris Giroux

VICTORIAVILLE — Hydro-Québec a annoncé hier midi à Victoriaville son intention de réaliser au cours des deux prochaines années une construction qui nécessitera des investissements de 10,000,000 \$ dans le parc industriel de Victoriaville.

Ce projet, dont on parlait depuis 1977, a finalement obtenu le feu vert du conseil d'administration d'Hydro-Québec. Le nouveau centre administratif qui sera érigé dans le parc industriel de Victoriaville desservira une région de 130,000 kilomètres carrés qui s'étendra de St-Ferdinand (Frontenac) à Notre-Dame du Bon Conseil (Drummond) et de Brompton-

ville (Sherbrooke) à Ste-Perpétue (Nicolet).

Le Centre de Victoriaville couvre près de la moitié des lignes de transmission de la région 04. A ce sujet M. Cupani a précisé que des 7,300,000 kilomètres de lignes électriques de la région Mauricie, le sous-centre de Victo en dessert à lui seul 4,000,000.

254 emplois

Quelques 254 personnes travailleront au centre administratif de Victoriaville. Une restructuration est actuellement en cours et déjà 3 employés et un contremaître d'Asbestos ont été rapatriés à Victo, deux autres



Laurent Cupani

employés de Plessisville seront transférés prochainement et à Nicolet Hydro-Québec réduira ses effectifs de 7 à 4 pour ramener trois hommes à Victoriaville.

La nouvelle a été confirmée hier midi, au cours d'un dîner conférence, par M. Laurent Cupani, gérant du secteur Victoriaville à Hydro-Québec. L'ancien maire de Victoriaville, M. Robert Caron, qui avait travaillé sur le projet assistait à la rencontre.

M. Laurent Cupani a révélé que le coût estimatif de ce projet s'établit à 10 millions de dollars en incluant les équipements.

Compte tenu de son envergure, de noter M. Cupani, ce projet ne manquera pas d'avoir un impact positif sur les activités économiques de la région des Bois-Francs, impact qui sera le bienvenu en ces temps très difficiles de récession que nous traversons.

M. Cupani a déclaré que l'Hydro-Québec avait l'intention de confier la plus grande partie des plans à des professionnels du milieu. De plus, au stade de la construction de 1984 à 1985, ce chantier important ne manquera pas d'entraîner la participation directe ou indirecte d'entrepreneurs de la région par les contrats et sous-traitants qui seront attribués. Enfin au stade de l'exploitation des contrats

pour l'entretien de la bâtisse ainsi que des aménagements seront octroyés dans le milieu.

Le projet de relocalisation d'Hydro-Québec était dans l'air depuis quelques années, M. Robert Caron a rappelé que l'ancienne administration municipale avait vendu à l'Hydro-Québec un terrain de 130,000 \$ dans le parc Industriel. Cependant, de rappeler M. Caron le projet a failli avorter parce qu'Hydro-Québec a pensé rapatrier son centre à Trois-Rivières.

Heureusement, de conclure M. Caron, le conseil d'administration d'Hydro a changé d'idée et il confirme par l'annonce de ce projet sa présence permanente dans notre milieu.

La zone désignée de l'Amiante officiellement reconnue par décret

THETFORD-MINES (PS) — Ce n'est qu'au cours des toutes dernières semaines que la zone désignée de la région de l'Amiante a été officiellement reconnue par décret et ce, bien que l'annonce publique ait été faite le 1er septembre dernier par le ministre Herb Gray et que le Comité régional d'adaptation de la main-d'œuvre et de l'industrie soit en fonction depuis le début du mois de novembre.

C'est le président du Comité d'adaptation, M. Louis-Philippe Boucher, qui a donné cette précision à La Tribune lors d'un entretien qui avait pour but de vérifier si le décret, officialisant la zone désignée de la région, avait été signé par le gouvernement fédéral. Une information à cet effet laissait entendre que cette formalité n'avait pas encore été effectuée.



Louis-Philippe Boucher

Or, selon M. Boucher, tout le dossier est maintenant complété depuis quelques semaines seulement. D'ailleurs, il attend les lettres de créance, reconnaissant officiellement le Comité régional. "Nous devrions les recevoir par courrier au cours des prochains jours."

Montant additionnel

D'autre part, M. Boucher soutient que le montant additionnel de 500,000 \$, qui servira à des projets de développements communautaires, a été débloquent en même temps que la reconnaissance officielle de la zone désignée. Incidemment, le président du Comité affirme qu'il sera en mesure

de dévoiler bientôt les projets qui ont été acceptés et qui bénéficieront respectivement d'une partie du subside supplémentaire.

Important projet

La zone désignée de la région de l'Amiante regroupe les localités de Black-Lake, Coleraine, East-Broughton, Robertsonville et Thetford-Mines. Le plus important dossier déposé jusqu'à présent au Comité régional provient de la Société nationale de l'amiante et touche le projet d'implantation d'une usine de laine minérale, à partir des résidus d'amiante, dans la région de Thetford-Mines.

Ex-gardien de prison condamné à quatre mois de prison pour entrave à la justice

DRUMMONDVILLE — Pour avoir été trouvé coupable d'un acte criminel peu fréquent, un ex-gardien de prison a été condamné à quatre mois de prison et à une probation par le juge Louis Carrier.

Le prévenu, Claude Pouliot, 23 ans, qui a déjà travaillé durant deux ans comme gardien dans un pénitencier, a été trouvé coupable d'entrave à la justice en tentant d'influencer un témoin qui devait comparaître ultérieurement dans un procès contre lui.

"Vous vous êtes attaqué au système nerveux de la justice, lui a lancé le juge Carrier: vous avez rencontré un témoin et tenté de faire en sorte qu'il témoigne dans un sens qui vous était favorable. Si dans de tels cas, la sévérité des tribunaux est insuffisante, il n'y aura plus de justice".

Pouliot, par l'intermédiaire de son avocat, Me Frank Shoofey de Montréal, a fait valoir qu'il n'avait ni planifié, ni prémédité son crime. Accusé de recel, Pouliot avait été remis en liberté sous la condition expresse de ne rencontrer aucun des cinq témoins qui devaient témoigner contre lui. Par hasard, il en rencontra un sur la rue St-Pierre, le fit monter dans son auto et lui fit savoir dans quel sens était son intérêt dans la cause de recel. Arrêté un peu plus tard, Pouliot fut détenu préventivement pendant un mois jusqu'à sa sentence d'hier matin. Me

Shoofey a réclamé la clémence du tribunal en soutenant que la détention préventive équivalait à deux mois de détention ordinaire et que Pouliot n'avait aucun dossier judiciaire. De plus, il a rendu de bons services à la société, notamment en aidant les jeunes délinquants. Me Shoofey a réclamé un sursis de sentence.

La Couronne insiste

Pour sa part, la Couronne a insisté sur le fait que Pouliot, quand il était gardien de pénitencier, avait pu connaître les rouages de la justice et savoir la gravité de son crime, passible de dix ans de détention. De plus, il avait causé un traumatisme à sa vic-

time, qui avait témoigné en tremblant. Finalement, il fallait que la sentence soit exemplaire pour bien faire savoir à tous les accusés actuels et futurs de la gravité d'influencer un témoin, comme le défend le code criminel par l'article 127.2. La Couronne réclamait 12 mois d'emprisonnement.

Autres condamnations

Par ailleurs, revenant devant le juge hier après-midi, Pouliot a plaidé coupable à deux accusations de recel, l'une d'une auto valant 8,100 \$ et l'autre, d'un duplicateur à cassettes estimé à 1,500 \$. Pour ces deux recels, il a été sentence à 6 mois de prison, sentence concurrente avec la précédente.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Percée de l'hiver

L'hiver a tenté une nouvelle percée hier et les automobilistes ont ressorti les brosses à neige pendant que les skieurs se prenaient à es-pérer...

Claude Nadeau déplore l'esprit de défaitisme installé dans les Bois-Francs

VICTORIAVILLE (DG) — Le directeur général de la Corporation de développement économique des Bois-Francs, M. Claude Nadeau, a vivement déploré l'esprit négatif qui s'est implanté dans la région en 1982.

Selon M. Nadeau, ce défaitisme ne peut que nuire à la remontée de la région. En 1983 j'espère que les gens vont adopter une attitude positive. A la CDEBF, nous allons d'ailleurs mettre l'accent sur ce

qui marche, sur les entreprises dynamiques et nous allons essayer d'encadrer le PME.

Le directeur de la CDEBF a par ailleurs félicité l'initiative de la Chambre de commerce des Bois-Francs qui a obtenu 280,000 \$ du fédéral pour créer 29 emplois et réaliser des projets qui auront un impact sur l'avenir.

Ainsi, de commenter M. Nadeau le projet de poursuivre le développement du Mont St-Michel pour

Taux de taxe foncière inchangé à Ste-Victoire

STE-VICTOIRE (DG) — Les membres du conseil municipal de Ste-Victoire ont approuvé des prévisions budgétaires à la baisse de 878,190 \$ pour 1983 comparativement à 893,354 \$ l'an dernier.

Le taux de la taxe foncière demeurera inchangé au cours de la prochaine année tandis que celui touchant l'enlèvement des ordures ménagères montera de 4 \$ en passant de 48,50 \$ à 52,50 \$ par unité de logement.

En 1983 la municipalité prévoit percevoir en différentes taxes 214,000 \$ comparativement à 205,766 \$ l'an dernier, 49,500 \$ proviendront de revenus de source locale, 170,840 \$ de transferts inconditionnels, 170,840 \$ de transferts conditionnels (chemins d'hiver, PAIRA et ministère du Transport).

Dépenses

Du côté des dépenses, l'administration générale coûtera 93,017 \$, le transport routier et l'entretien des chemins d'hiver 306,045 \$, la sécurité publique 40,000 \$ l'hygiène du milieu 49,000 \$, l'enlèvement des ordures ménagères 87,000 \$ l'urbanisme 11,636 \$ et les loisirs et la culture 6,300 \$.

Les dépenses prévues pour les édifices manœuvrière et immobilisation diminueront sensiblement en 1983. Le conseil a envisagé des déboursés de 100,500 \$ comparativement à 166,200 \$ l'an dernier.

Le budget prévoit également 89,788 \$ pour le service de la dette et 50,604 \$ pour les dépenses à payées au conseil de comté.

Plus de 135,000 \$

Deux contrats fédéraux dans Lotbinière

VICTORIAVILLE (DG) — Le député de Lotbinière à la Chambre des communes, M. Jean-Guy Dubois, a annoncé l'adjudication de deux contrats à des entreprises de son comté par le ministère fédéral des Approvisionnements et Services.

Ces deux contrats accordés à l'imprimerie d'Arthabaska et la firme Conrad Beaudet de Warwick totalisent plus de 135,000 \$.

L'imprimerie d'Arthabaska, du 370, rue Girouard à Arthabaska, a obtenu un contrat de 75,006 \$ pour la fabrication de plaquettes pour le compte du ministère de l'Industrie et Commerce.

La firme Conrad Beaudet Inc de Warwick, s'est vue adjuger un contrat de 61,109 \$ pour la construction d'une rampe d'accès pour personnes handicapées et la rénovation de l'entrée de l'immeuble fédéral à Trois-Rivières.

A brûle pourpoint

Employés honorés

Cinq employés retraités de la Ville de Drummondville ont été honorés de façon spéciale lors du récent souper des Fêtes de tous les employés, tenu au Centre Culturel. Ce sont MM. Georges Cloutier et Josaphat Dubois de l'usine de traitement d'eau, Henri Lavallée du Centre Culturel, Majoric Dionne de la trésorerie et Ernest Bouffard des travaux publics. MM. Rolland Nepveu et Olier Pétrin, qui comptent respectivement 25 et 42 années de service au secteur des travaux publics furent également honorés lors de cette soirée.

Conférencier au CAID

M. Jacques Blais, un spécialiste en exportation, sera le conférencier du prochain souper du club d'administration industrielle de Drummondville,

mardi prochain le 11 janvier, au restaurant Bois-Joli. M. Blais entretiendra les membres du CAID sur le sujet suivant: "l'exportation, outil économique nécessaire."

Monuments de glace

A compter du 18 janvier, un concours de monuments de glace se tiendra tout le long de la rue Lindsay, et cela jusqu'au 29. L'événement, qui en est à ses premières armes, est organisé par la Promenade Lindsay.

Démission du fondateur

M. Jacques Dion, ex-président et fondateur du Regroupement des Citoyens de Drummondville, a quitté cette formation en démissionnant par lettre. M. Dion avait exposé ses motifs, on se le rappellera, dans une vive intervention parue dans la Tribune du 29 décembre.



Lundi au vendredi 18 h 00

Duplessis attaquait les syndicats "à la petite pelle" alors que Lévesque le fait "au bulldozer"

— Charbonneau

par Gilles St-Jean

MONTREAL (PC) — Le président de la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ), a poussé vendredi la comparaison entre le gouvernement autoritaire de feu Maurice Duplessis et celui du premier ministre René Lévesque, à l'occasion de son message de la nouvelle année.

"Ce que le premier faisait à la petite pelle contre les syndicats, le second le fait au bulldozer", a accusé M. Yvon Charbonneau, qui

s'était déjà livré à de semblables comparaisons, en décembre dernier.

"En recourant aux décrets plutôt qu'à la négociation, le gouvernement a opté pour la manière forte: se donner raison sur toute la ligne", a-t-il ajouté.

"Le pouvoir péquiste, c'est l'Etat éclairé et le Syndicat du peuple tout à la fois. Sa conception du pouvoir ne tolère ni contradiction ni contestation. Inflexible à l'égard de toute opposition intérieure, le pouvoir péquiste fléchit devant

le fédéral tout comme il courbe l'échine devant la finance américaine", a poursuivi M. Charbonneau.

Négociations

Ce dernier a réaffirmé lors d'une conférence de presse que la CEQ était, plus que jamais, prête à débayer dès janvier afin de forcer le gouvernement du Québec à reprendre les négociations avec les centrales du front commun des secteurs public et parapublic.

Les responsables du front commun doivent se réunir au cours du



Yvon Charbonneau

week-end afin de revoir leur stratégie et décider de la date éventuelle d'une grève générale.

M. Charbonneau a déclaré ne pas craindre cette éventualité: "La grève sera sans doute longue et dure, et la machine à répression frappera. Mais notre force est dans notre solidarité, dans la cohésion des mandats qui nous ont été donnés".

Plus de 80 pour cent des syndicats de la CEQ ont en effet voté en faveur de la grève générale et illimitée.

"La responsabilité du

mouvement syndical, dans la crise actuelle, c'est d'assumer le risque d'une bataille où nous aurons sauvé nos droits collectifs, nos conditions de travail et d'emploi", a affirmé le président de la CEQ.

Fonds spécial

Enfin, appelé à évaluer l'hypothèse que le gouvernement consacre les sommes retranchées aux salaires de plus de la moitié de ses fonctionnaires à la création d'emplois, à l'intérieur

de programmes du type Corvée-habitation, M. Charbonneau n'a pas écarté l'idée du revers de la main.

"On verra en temps et lieu. A priori, nous ne sommes pas contre. Si jamais une telle idée était adoptée par le gouvernement, il va de soi que nous aimerions avoir un droit de contrôle; après tout c'est de nos salaires qu'il s'agit", a-t-il noté.

"Au reste, cela ne nous a pas encore été proposé. Et quoi qu'il en soit, c'est le gouvernement, ne l'oublions pas,

qui a rompu les négociations en adoptant des mesures répressives.

C'est donc à lui de faire des ouvertures", a conclu M. Charbonneau.



CORRECTION

Dans notre circulaire du 10 au 15 janvier, l'article suivant aurait dû se lire:

EPAULE
DE PORC

Fumée, avec os,
genre Picnic
Taillefer

282

kg 128 lb

Nous nous excusons auprès de notre clientèle.

86722

Coup d'oeil...

...sur le Québec

Vachon: les négociations vont bien

SAINT-MARIE DE BEAUCE (PC) — Les négociations en vue du renouvellement de la convention collective des 650 employés de la compagnie Vachon, à Sainte-Marie de Beauce semblent aller

très bien.

L'exécutif syndical s'affaire actuellement à étudier les dernières propositions de la compagnie, spécialisée en production d'aliments et friandises.

Film volé dans un cinéma de Québec

QUEBEC (PC) — La Sûreté municipale de Québec a institué une enquête hier au sujet d'un vol plutôt inusité commis en fin de soirée jeudi dans un cinéma de Place Québec, dans la haute ville.

Un individu s'est emparé de la copie du film "La nuit de San Lorenzo" qui devait prendre l'affiche à compter d'hier dans un cinéma de Sainte-Foy.

Québec a dépensé 5 milliards \$

MONTREAL (PC) — Les dépenses de fonctionnement et de capital du gouvernement du Québec pour l'année 1981-82 s'élèvent à 5 milliards \$, soit 13 pour cent de plus que l'exercice financier précédent.

De plus, le gouvernement a redistribué 15,3 milliards \$, soit 16 p.c. de plus qu'il y a un an.

Les Comptes publics dévoilés ce mois-ci révèlent que les dépenses de capital n'ont cru que de 1,4 p.c. en 1981-82, soit de 561 \$ à 569 millions \$.

Pour leur part, les dépenses de fonctionnement sont passées de 3,8 \$ à 4,5 milliards \$ (18,4 p.c. de hausse).

Hell's Angels: poursuites retardées

SOREL (PC) — Ce n'est que dans trois semaines environ que la Sûreté du Québec sera prête à déposer des accusations, en rapport avec la descente qu'elle avait effectuée le 4 décembre

dernier, au repaire du groupe de motards Hell's Angels, à Sorel.

A l'occasion de cette descente, la Sûreté du Québec s'était emparée de plusieurs armes et divers appareils et marchandises.

Serge Beaulieu ira à Calgary

MONTREAL (PC) — Serge Beaulieu, 23 ans, doit s'envoler sous peu pour Calgary, où il va reconnaître sa culpabilité à des accusations portées contre lui, vendredi, à Montréal.

Il en profitera, également, pour avouer quelques fautes commises en Alberta, et il pourra ainsi rejoindre son frère, qui purge actuellement une peine de 10 ans.

Nouvelle usine Alcan à Jonquière

JONQUIERE (PC) — La Société d'électrolyse et de chimie Alcan (SECAL) a décidé d'aller de l'avant avec son projet de construction d'une nouvelle usine de fluorure à Jonquière, au Saguenay.

Les travaux ont débuté dernièrement et devraient être terminés

en 1985, nécessitant un investissement d'environ \$95 millions.

La capacité de production annuelle de la nouvelle usine sera de 40,000 tonnes métriques. Il s'agit d'une diminution de la capacité de production, puisqu'on produit environ 50,000 tonnes par année aux installations actuelles.

Un éventuel retour de Charron à la politique bien accueilli dans St-Jacques

MONTREAL (PC) — L'ex-ministre Claude Charron sera le bienvenu s'il effectue un re-



Claude Charron

tour à la politique en posant sa candidature au poste de représentant

pour le Parti québécois, dans son ancienne circonscription de Saint-Jacques, à Montréal.

Le président de l'association de la circonscription de St-Jacques, M. Denis Fallu, s'est toutefois déclaré "surpris" et sceptique quant à un supposé aval qu'aurait donné le premier ministre Lévesque à M. Charron.

M. Fallu rappelle qu'à son dernier entretien avec le député démissionnaire, "rien ne semblait présager d'une éventuelle course à l'investiture du parti" dans St-Jacques.

Le président de l'as-

sociation de comté a pour sa part opiné que les "frasques" de l'ex-ministre gêneraient certainement sa réélection comme député péquiste, "mais n'influenceront pas une grande part de la population".

"Plusieurs électeurs souhaitent son retour, a-t-il commenté, et je crois qu'il pourrait facilement conserver la circonscription".

Claude Charron, âgé

de 36 ans, a démissionné de son poste à l'Assemblée nationale, au mois de novembre dernier, après que son permis de conduire lui eut été retiré pour une période de trois mois, pour cause de conduite en état d'ébriété.

Plus tôt en 1982, l'ex-ministre avait été arrêté pour avoir tenté de voler un veston dans un magasin à rayons de Montréal.

877 autres mises à pied au CN

MONTREAL (PC) — Après la mise à pied de quelque 5,000 employés en 1982, le Canadien National vient d'annoncer le licenciement de 877 autres travailleurs, dont 360 à l'atelier d'entretien du matériel roulant de Montréal et ce à compter du mois de mai.

Les villes de Winnipeg et Moncton sont également touchées par cette décision. La capitale manitobaine voit également 360 travailleurs être congédiés et Moncton subit 177 mises à pied.

Ces trois villes comptent un total de 5,700 ouvriers dans leurs ateliers d'entretien; Montréal et Winnipeg comptant chacune 2,200 personnes et Moncton 1,100 employés.

Personne au CN ne semble pouvoir dire s'il y aura d'autres mises à pied, au cours de l'année 1983.

Un porte-parole du CN, M. René Chappaz, du service des relations publiques, a déclaré que tout dépendait de l'évolution de la situation économique au pays durant les mois à venir.

M. Chappaz a rappelé que, pour la seule région du Saint-Laurent, CN Rail avait vu son effectif diminuer de 1,062 personnes entre le 15 décembre 1981 et le 15 décembre 1982, sans compter la réduction du personnel au siège social de Montréal.



85222

SUPERSPECIAL POUR LES GOURMETS

Brasserie Le Dauphin

835, CONSEIL, SHERBROOKE

FESTIVAL DE LANGOUSTINES

JANVIER - FEVRIER

Assiette de LANGOUSTINES

6⁹⁵

Fondue St-Benoit 2²⁵

DU LUNDI AU SAMEDI, MIDI ET SOIR

LA DIRECTION ET LE PERSONNEL VOUS SOUHAITENT LA BIENVENUE

Visa et Master Charge

Salle disponible pour réceptions, banquets, party, etc.

Réervations: 565-0911

LA BRASSERIE QUI S'OCCUPE DE VOUS

TU ES DECIDE à retourner sur le marché du travail.
TU VEUX découvrir tes capacités et reprendre confiance en toi.
TU CHERCHES à augmenter tes chances de succès au travail.

Estrée

DEBUT: LUNDI, LE 21 FEVRIER 1983
DUREE: 18 semaines, 30 heures / semaine
LIEU: Centre St-Michel
131 King Ouest, Sherbrooke
ALLOCATION: L'adulte reçoit une allocation de formation

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION: ... maintenant, en téléphonant à 565-3940

Formation Préparatoire à l'Emploi

CFP COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA REGION DE L'ESTRIE

la commission scolaire régionale de l'estrie

Emploi et Immigration Canada

"UN PTIT COUP DE MAIN"

85813

mobilia

MEUBLES MODERNES ET CONTEMPORAINS

A SURVEILLER...

OUVERTURE LE 15 JANVIER 1983

3050, boul. Portland
Carrefour de l'Estrée, Sherbrooke
Tél. 821-2101

85217